Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260702-2026_81-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 81

Nombre de conseillers municipaux en exercice :	**27**
Quorum :	**14**
Présents :	**23**
Représentés :	**03**
Votants :	**26**
Date de la convocation : 24 juin 2026	**Date de l'affichage :** 24 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux juillet à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Monsieur Antoine GEFFRAY, Maire.

Présents : Antoine GEFFRAY, Maire – Katia BONNANT – Daniel FEVRIER – Sandrine DYLIS – Olivier DESPREZ – Carole LEGUENET – Sébastien LAMY, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Laurence POIRIER – Dominique MARION – Yannick BESNARD – Marc LEBOISNE – Nadine BACHELIN – Marie-Claire MORLIER – Idrys CLARAC – Anne TAILLANDIER – Nicolas POIRIER – Lionel COSSON – Christine FREIN – Guillaume CHANTREL – Angélique NOBLANC – Maxime ROCHETTE –

Excusés : Thierry BARRON – Véronique BRASSIER pouvoir à Anne TAILLANDIER – Madeleine VIEL pouvoir à Angélique NOBLANC – Clément VAN CAUTEREN pouvoir à Maxime ROCHETTE -

Anne TAILLANDIER a élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : CESSION DE TERRAIN A LA SARL LESAGE - LELIÈVRE – (Nomenclature : 3.2) -

M. le Maire informe l'assemblée que la SARL LESAGE - LELIÉVRE est acquéreur des parcelles jouxtant sa propriété situé 4 route de Rennes à La Guerche de Bretagne, où elle exerce actuellement une activité de pompes funèbres.
La cession porterait sur la parcelle cadastrée BA 0073 d'une superficie de 1 300 m² et sur la parcelle BA 203 d'une superficie de 648 m², soit une superficie totale d'environ 1 948 m², pour un montant de 19 480 €, correspondant à un prix de vente de 10 € le m².

Conformément à la règlementation en vigueur, l'avis de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) – Pôle d'évaluation domaniale - a été sollicité, et ce, pour un prix de vente à 10 € le m².

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- D'autoriser la cession des parcelles BA n° 73 et BA n° 203 à la SARL LESAGE - LELIÈVRE au prix de 19 480 € ;
- De préciser que les frais notariés ainsi que les frais éventuels de bornage seront intégralement pris en charge par la SARL LESAGE - LELIÈVRE ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de cette cession, notamment l'acte notarié à intervenir.

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
✆ 02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260702-2026_81-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***VALIDE ces propositions.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 8 juillet 2026

Anne TAILLANDIER
Secrétaire de séance

Antoine GEFFRAY
Maire

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr